



Club Cycliste LES BICYCOLOGUES



Club de sorties cyclosporatives

www.bicycologues.com

Bulletin saison 2010

Vol. 12

LISEZ LE BULLETIN ATTENTIVEMENT, CONSERVEZ-LE ET CONSULTEZ-LE RÉGULIÈREMENT. Vous y trouverez entre autres les informations concernant les calendriers des sorties régulières, des sorties ÉVASION pour la saison 2010. Consultez notre site internet à www.bicycologues.com.

**Point de ralliement : stationnement du magasin Primeau Vélo Inc.,
5775 boul. Taschereau Est, Brossard.**

Aucun véhicule ne doit être garé dans le stationnement des magasins Primeau Vélo, Griffe & Graff et Iris durant les heures d'affaires. Pour toute urgence sanitaire avant le départ, nous vous rappelons que des toilettes sont disponibles au dépanneur Ultramar, en face du magasin.

**Richard Dupuis
Président
(450) 671-4279**

**Larry Yanakis
Vice-président et
trésorier
(514) 990-5678**

**Jean-René Laroche
Secrétaire
(450) 923-8090**

André Primeau

Sergio d'Ulisse

**Savoie Sharpe
Luc Marcil**

**Yves Trépanier
François Bienvenue
Mario Giroux
Sylvie Provost
Directeurs**

LES DIX COMMANDEMENTS DU BICYCOLOGUE

- 1. Au code de la sécurité routière tu te conformeras.**
- 2. À la signalisation routière en général tu obéiras; au feu rouge, le feu vert tu attendras.**
- 3. Aux panneaux d'arrêt, jugement et prudence tu exerceras; au besoin, tu arrêteras.**
- 4. Sur les pistes cyclables, en file indienne, sans dépassement et à 25 km/h MAXIMUM prudemment tu rouleras; en milieu urbain, en file indienne tu rouleras.**
- 5. Autant que possible, en ligne droite et à vitesse constante tu pédaleras; à gauche toujours, tu dépasseras.**
- 6. Tout changement de direction et tout obstacle (poteau, trou, crevasse, bouteille, vitre, etc.) avec la main et verbalement tu signaleras.**
- 7. Au groupe qui te convient le mieux tu te joindras.**
- 8. Les consignes du directeur de randonnée et la vitesse de croisière du groupe tu respecteras.**
- 9. En peloton, sécurité et travail d'équipe tu privilégieras.**
- 10. Ton casque en tout temps obligatoirement tu porteras.**

LES GROUPES

Groupe	Vitesse de croisière (km/h)	Distance (kms)	
		Début de saison	Mi- et fin de saison
Sages	20 - 25	30 - 50	50 – 75
Modérés	28 – 32	60 - 80	+/-100
Speedos	35 +	60 - 80	+/-100

HORAIRE DE DÉPART DES SORTIES POUR LA SAISON 2010

2 avril au 16 mai incl.	10 h
17 mai au 6 juin incl.	9 h
7 juin au 29 août incl.	8 h 30
30 août au 26 sept. incl.	9 h
27 sept. au 31 oct. incl.	10 h

ATTENTION !! Les horaires de départ seront scrupuleusement respectés cette année. Nous demandons aux membres de se présenter au moins 15 minutes avant l'heure de départ indiquée ci-dessus. Les sorties régulières ont lieu le jour tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches.

Avant le 1^{er} avril et après le 1^{er} novembre, les sorties et les heures de départ sont à la discrétion des membres. Si les conditions climatiques le permettent, les membres intéressés s'appellent et vont rouler.

Les personnes non-membres peuvent participer à deux (2) sorties sans frais afin de se familiariser avec les pratiques du Club et pour permettre au Club de recruter de nouveaux membres. Celles qui souhaitent rouler avec le Club régulièrement par la suite doivent se joindre au Club en déboursant les frais d'adhésion au Club ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes et en remplissant le formulaire d'adhésion disponible sur notre site Internet à www.bicycologues.com sous "Adhésion 2010" ou au comptoir d'accueil du magasin Primeau Vélo Inc. (le remettre à Luce Hétu) avec le paiement des frais d'adhésion dans l'enveloppe cachetée marquée « Bicycologues » (disponible au comptoir).

Avant le départ, tout participant n'étant pas membre du Club, devra signer une déclaration de renonciation. Toute personne refusant de signer la dite formule se verra refuser toute participation à la randonnée.

Le Club privilégie l'usage de vélos cycloportifs et de route. Tout participant a la responsabilité de s'assurer que son vélo est en parfait ordre.

LES MEMBRES DOIVENT PRENDRE NOTE QUE :

- Les groupes Sages, Modérés et Speedos s'appliquent à toutes les sorties, dans la mesure où il y a suffisamment de participants pour former différents groupes et où un leader de sortie se porte volontaire pour chaque groupe, particulièrement les mercredis et vendredis.
- Chaque groupe doit se choisir un leader de sortie avant le départ.
- Les mercredis et vendredis, les destinations sont choisies au moment du départ par le leader de sortie, en consultation avec les participants.

IMPORTANT : COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES

Prenez note que le Club communique avec ses membres par voie d'Internet (bulletin annuel, communiqué mensuel, liste des membres, informations sur activités spéciales, etc.) et que les membres qui veulent recevoir de façon régulière l'information provenant du Club doivent inscrire sur le formulaire d'adhésion leur adresse courriel.

ASSURANCES

À l'assemblée annuelle des membres du club cycliste Les Bicycologues du 12/01/10, les membres ont approuvé l'adhésion du Club à la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes à partir de la saison 2010. Tous les membres du club cycliste Les Bicycologues pour la saison 2010 sont automatiquement membres de la F. Q. S. C.

Les membres en règle 2010 seront couverts par les protections suivantes :

- ♦ **L'assurance responsabilité civile** (dommage à autrui) offerte par la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes par l'entremise d'un courtier. Cette assurance groupe protège le Club et ses membres qui pourraient être tenus responsables de dommages corporels ou matériels **causés à autrui**. La couverture est mondiale.
- ♦ **L'assurance responsabilité civile des administrateurs** : cette assurance protège les membres du conseil d'administration du Club contre certains actes pour lesquels ils pourraient être tenus responsables, tels la discrimination, la négligence, la diffamation, etc.
- ♦ **dommages corporels ou matériels aux membres eux-mêmes**. L'adhésion à la F. Q. S. C. comporte une assurance-accident individuelle pour tous les membres du Club dûment enregistrés qui inclut frais dentaires, frais médicaux, indemnité en cas de mutilation ou paralysie accidentelle et autres avantages. L'assurance couvre les dommages survenus au Québec ; pour la couverture à l'extérieur du Québec, communiquez avec la F. Q. S. C.

CLINIQUE DE FORMATION CYCLISTE ANDRÉ PRIMEAU

Le Club offrira des cliniques de formation cycliste et de sécurité pour la saison 2010.

DATE: Les dates de ces cliniques seront annoncées au début de la saison.
HEURE: 8 h 30
ENDROIT: Magasin Primeau Vélo, 5775 boul. Taschereau Est, Brossard, QC

Tous les nouveaux membres sont tenus de suivre une clinique de formation et de sécurité cycliste donnée par le Club à moins qu'ils puissent justifier une expérience et/ou les connaissances suffisantes du vélo en peloton (par exemple : avoir déjà fait de la compétition, avoir été membre d'un autre club de vélo) Cette clinique accueille un maximum de huit (8) participants par session et dure environ 2 heures. Elle est suivie d'une courte sortie de groupe d'environ 30 kilomètres pour permettre la mise en pratique des éléments acquis. Comme par le passé, le Club offrira cette clinique à tous les membres du Club qui désirent la suivre. Vous êtes priés de communiquer avec André Primeau au (450) 676-1779 ou (514) 926-0430 ou primeau.andre@yahoo.ca pour réserver votre place.

CALENDRIER 2010

SORTIES DU SAMEDI ET DU DIMANCHE

GROUPE SAGES « SA »

LES SORTIES **SAGES** DU *SAMEDI* et DU *DIMANCHE* (DU 5 JUIN AU 29 AOÛT) À PARTIR DU MAGASIN SE FERONT AVEC DESTINATIONS et KILOMÉTRAGES PRÉDÉTERMINÉS et ACCOMPAGNÉES D'UNE CARTE ET D'UN PARCOURS.

GROUPE MODÉRÉS (« M ») ET SPEEDOS (« S »)

LES SORTIES **MODÉRÉS** et **SPEEDOS** DU *SAMEDI* (DU 1^{ER} MAI AU 25 SEPTEMBRE) et DU *DIMANCHE* (DU 4 JUILLET AU 29 AOÛT) À PARTIR DU MAGASIN SE FERONT AVEC DESTINATIONS ET KILOMÉTRAGES PRÉDÉTERMINÉS ET ACCOMPAGNÉES D'UNE CARTE ET D'UN PARCOURS.

LES PARCOURS ET CARTES DES SORTIES POUR LES GROUPES SAGES ET MODERES / SPEEDOS SONT DISPONIBLES A PARTIR DU SITE INTERNET WWW.BICYCOLOGUES.COM: CLIQUEZ SUR L'ONGLET DES SORTIES REGULIERES, SOIT POUR SAGES OU MODERES/SPEEDOS, PUIS SUR LE NUMERO DU PARCOURS POUR OBTENIR CARTE ET PARCOURS.

SORTIES ÉVASION

LES MEMBRES PEUVENT ÉGALEMENT PARTICIPER A QUATRE SORTIES ÉVASIONS. POUR FIN DE COORDINATION, TOUT MEMBRE QUI DÉSIRE PARTICIPER A L'UNE OU L'AUTRE DE CES ACTIVITÉS EST PRIÉ DE S'INSCRIRE AU MOINS 7 JOURS A L'AVANCE AUPRES DU LEADER DE SORTIE DESIGNÉ (PAR VOIE DE COURRIEL OU TÉLÉPHONE). DE CETTE FAÇON, LE LEADER DE SORTIE SERA MIEUX EN MESURE DE PLANIFIER L'ENCADREMENT EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS ET DE LEUR NIVEAU. IL SERA AUSSI À MÊME DE JUGER DES BESOINS DE COVOITURAGE.

DATE	DESTINATION	DISTANCE (KM)	NOTE
Jeudi 1 ^{er} juillet	Frelighsburgh Organisateur et leader de sortie : Yves Trépanier	85	(1)
Samedi 10 juillet	Covey Hill Organisateur et leader de sortie: A communiquer.	Sages : 72 ; M. & S.: 114	(2)
Samedi 24 juillet	Rigaud Organisateur et leader de sortie : Pierre Chartrand et François Bienvenue	Sages: 93 ; M. & S. : 115	(3)
Samedi 21 août	Lac Memphremagog Organisateur et leader de sortie :: Richard Dupuis	125. Modérés et Speedo.	(4)

LE LECTEUR TROUVERA TOUS LES DÉTAILS DES SORTIES ÉVASION (NOM ET COORDONNÉS DE L'ORGANISATEUR, PARCOURS, CARTES, HEURES DE DEPART, INSTRUCTIONS RE : COVOITURAGE, DIRECTIONS POUR SE RENDRE AU POINT DE DEPART ET STATIONNEMENT) SUR LE SITE INTERNET WWW.BICYCOLOGUES.COM EN CLIQUANT SUR L'ONGLET DES SORTIES ÉVASION.

À NOTER : POUR CEUX ET CELLES QUI NE PARTICIPENT PAS AUX SORTIES ÉVASION, DES SORTIES RÉGULIÈRES ONT LIEU QUAND MÊME AUX HEURES HABITUELLES

SORTIES INTERCLUBS

LE CLUB VEUT INNOVER CETTE ANNEE EN ORGANISANT DEUX SORTIES INTERCLUBS, OÙ NOUS NOUS PROPOSONS D'INVITER LES MEMBRES DE CLUBS CYCLISTES DE LA GRANDE RÉGION DE MONTREAL OU DE LA MONTÉRÉGIE A VENIR ROULER AVEC NOUS.

SUR UNE BASE PRÉLIMINAIRE, LES DEUX DATES RETENUES POUR CES ACTIVITES SONT LE DIMANCHE, 18 JUILLET ET LE DIMANCHE, 29 AOÛT 2010. A MESURE QUE LES DISCUSSIONS SUR CES SORTIES SE PRÉCISERONT, VOUS SEREZ INFORMÉS DES DÉTAILS (PARCOURS, KILOMÉTRAGE, CLUB PARTICIPANT, POINT DE DEPART, ETC.)

IMPORTANT

DES SORTIES RÉGULIÈRES ONT AUSSI LIEU LORS DES JOURS FÉRIES SUIVANTS :

- ~ Lundi le 5 avril (Lundi de Pâques) (10 h)
- ~ Lundi le 24 mai (Fête des Patriotes) (9 h)
- ~ Jeudi le 24 juin (Fête de la Saint-Jean) (8 h 30); voir Tour de l'île André Primeau)
- ~ Jeudi le 1^{er} juillet (Fête du Canada) (8 h 30)
- ~ Lundi le 6 septembre (Fête du Travail) (8 h 30)
- ~ Lundi le 11 octobre (Action de Grâce) (10 h)

SORTIE SPÉCIALE – TOUR DE L'ÎLE ANDRÉ PRIMEAU

JEUDI LE 24 JUIN 2010

Leader de sortie et organisateur : Sergio d'Ulisse, sd'ulisse@hasbrocan.com. ou tél. :(450) 676-1045.

La grande sortie traditionnelle des Bicycologues, parcours d'environ 160 km (un « Century » en langage cycliste) qui suit le pourtour de l'île de Montréal en longeant le fleuve St-Laurent vers l'est (rue Notre-Dame) jusqu'au bout de l'île et ensuite vers l'ouest en empruntant le boulevard Gouin (longue portion sur piste cyclable). Elle s'adresse aux catégories Sages, Modérés et Speedo. Il est possible de parcourir la demi-randonnée (retour par la piste Nord-Sud – rue Christophe-Colomb) qui fait environ 90 km.

Départ : magasin Primeau Vélo Inc. à 8 h 30.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX		
DATE		LIEU
1 ^{er} MAI	<i>Café De Bienvenue</i>	PRIMEAU VÉLO Note (1)
19 JUIN (20 en cas de pluie)	<i>Photo De Groupe</i>	PRIMEAU VÉLO Note (2)
28 AOÛT	<i>Épluchette de blé d'inde</i>	PRIMEAU VÉLO Note (3)

NOTE ⁽¹⁾ : 1^{er} mai, 14 h : Au retour de la sortie de vélo, nous sommes tous conviés par David Normand et Éric Primeau à l'arrière du magasin pour souligner le début de la saison 2010 en prenant un café et un beigne.

NOTE ⁽²⁾ : 19 juin: Avant le départ de notre sortie de vélo, nous prendrons une photo de groupe devant le magasin Primeau Vélo; nous vous demandons donc de revêtir maillot et cuissard aux couleurs du Club.

NOTE ⁽³⁾ : 28 août, 14 h : Au retour de la sortie de vélo, nous sommes tous conviés par David Normand et Éric Primeau à l'arrière du magasin pour une épluchette de blé d'inde.

ACTIVITÉ SPÉCIALE DE PORTÉE PLANÉTAIRE



Mercredi, 19 mai 2010

Le tour du silence

Comme à chaque année au mois de mai, avec le Tour du Silence, les organisateurs veulent commémorer par une randonnée qui se tient à la même heure et le même jour partout sur la planète, dans plus de 300 villes, le décès des victimes cyclistes victimes de la route; c'est l'événement cycliste le plus important de la planète.

La randonnée se déroule dans le silence, à faible vitesse (17 km/h), encadrée par les forces policières et ponctuée par des arrêts pour déposer des gerbes de fleurs aux endroits où des cyclistes ont été mortellement happés par un véhicule moteur.

Tous les cyclistes participants portent un brassard noir (fourni par le comité organisateur)

L'événement est organisé par le Tour du silence de la rive sud de Montréal, entité qui regroupe les clubs cycloportifs de la Montérégie. Le *Club cycliste Les Bicycologues* est fier de commanditer cet événement d'envergure planétaire. Nous incitons tous les Bicycologues ainsi que tous les cyclistes qui ont à cœur la cause de la sécurité cycliste à participer.

Date et heure de départ: mercredi 19 mai 2010 à 18h15. IMPORTANT: veuillez arriver à 18h.

Vous trouverez toutes les informations concernant le lieu de ralliement et le parcours sur le site Internet www.tourdusilencerivesud.org

Renseignements: (450) 922-3370 - Léon Thériault

AUTRES ÉVÉNEMENTS CYCLISTES DE LA SAISON

ÉVÉNEMENTS	DATE	CONTACT / ORGANISATEUR
Le défi métropolitain (St-Anne des plaines)	Dimanche le 30 mai	www.velo.qc.ca
Tour de l'Île	Dimanche le 6 juin	www.velo.qc.ca
Le défi Vaudreuil - Soulanges	Samedi le 26 juin	www.velo.qc.ca
Le Grand Tour (Vallée du Lac Champlain)	Du 8 au 13 août	www.velo.qc.ca

Le Grand Prix Cycliste de Québec	Vendredi le 10 septembre	Compétition Pro-Tour certifiée UCI
Le défi des Cantons de l'est (Bromont)	Samedi le 11 septembre	www.velo.qc.ca
Le Grand Prix Cycliste de Montréal	Dimanche le 12 septembre	Compétition Pro-Tour certifiée UCI

COMMANDITE DE



PRIMEAU VÉLO INC.

1) ESCOMPTE EN MAGASIN :

PRIMEAU VELO INC. donne à tout membre en règle du Club un escompte de dix pour cent (10 %) avant taxes sur tous les vêtements, pièces et accessoires en inventaire vendus à prix régulier ainsi que sur tous les items faisant l'objet d'une commande spéciale; dans ce dernier cas, la valeur des items commandés doit être de cinquante dollars (50 \$) minimum.

2) MAILLOTS, CUISSARDS ET MANTEAUX AUX COULEURS DU CLUB :

Vous pouvez vous procurer les maillots, cuissards et manteaux aux couleurs du Club dès maintenant. Ces pièces de vêtements seront vendues sur la base du «premier arrivé, premier servi».

3) VENTE DE PNEUS ET DE CHAMBRES AIR :

A nouveau cette année, grâce à une entente spéciale signée entre **PRIMEAU VELO INC.** et le Club cycliste Les Bicycologues, le Club offre à ses membres en règle les marchandises suivantes au prix coûtant:

- ♦ pneus Michelin Krylion 700 x 23 au prix spécial de 55,00 \$ taxes incluses (prix régulier: 64,99 \$ + taxes = 69,99 \$).
- ♦ chambres à air de marque Bontrager 770-18-25 au prix spécial de 4 \$ taxes incluses (prix régulier: 4,99 \$ + taxes = 4,99 \$). Les chambres à air sont à col moyen 948 mm et conviennent à tous les genres de jantes.

Les conditions suivantes s'appliquent à cette offre :

- ♦ Même garantie que les pneus et chambres à air vendus en magasin.
- ♦ Les membres ne pourront se procurer ces pneus et ces chambres à air au prix spécial au magasin Primeau Vélo Inc. Ils ne seront disponibles qu'auprès de Luc Marcil, l'agent désigné par le Club.
- ♦ Les membres devront s'adresser à Luc Marcil pour toute question concernant les pneus ou chambres à air qu'ils auront achetés du Club, sauf en ce qui concerne les garanties du manufacturier que Primeau Vélo Inc. s'engage à respecter.
- ♦ Tout échange de pneus ou de chambre à air auprès de Primeau Vélo Inc. en raison de l'application des garanties du manufacturier ne pourra se faire que pour des pneus ou chambres à air de même marque et de même modèle.
- ♦ Les membres ne pourront demander à Primeau Vélo Inc. d'échanger les pneus ou chambres à air qu'ils auraient achetés auprès du Club pour d'autres de marque ou de modèle différents;
- ♦ Le prix de tout achat de pneus ou de chambres à air devra être acquitté comptant à Luc Marcil et avec le montant exact.

Toute commande devra être passée auprès de Luc Marcil, qui prendra des ententes avec les acheteurs concernant la livraison et le paiement. Luc peut être joint au (450) 638-0202 (jour seulement) ou à luc_marcil@videotron.ca; les commandes pourront être placées à partir du 1^{er} avril 2008.

LEADERS DE SORTIES RECHERCHÉS

Nous avons un constant besoin de leaders de sorties. Nous vous invitons à vous joindre à notre équipe.

Le Club offrira une session de formation aux membres qui désirent agir comme leaders de sorties à une date qui vous sera communiquée ultérieurement. Pour plus d'information, contactez Sergio D'Ulisse à sd'ulisse@hasbrocan.com ou au (450) 676-1045.

QUEL EST LE RÔLE DU LEADER DE SORTIE ?

AVANT LE DEPART

- ♦ Un leader doit être désigné pour chaque groupe.
- ♦ Il s'assure d'être bien connu de tous les participants de son groupe.
- ♦ Il est responsable du groupe de cyclistes sous sa direction (maximum: 15).
- ♦ Il voit à créer un deuxième peloton si le nombre de participants est supérieur à 15; dans ce cas, il s'assure qu'un leader soit nommé pour le 2^{ième} groupe.
- ♦ Après discussion, il s'entend avec les participants sur une destination, un parcours et une distance (sauf le samedi et le dimanche).
- ♦ Il rappelle les consignes du Club ainsi que les règles de sécurité et d'éthique importantes à suivre tout au long de la sortie :
 - Respect de la vitesse de croisière spécifique à son groupe (et réduite sur piste cyclable).
 - File indienne en milieu urbain, sur les artères achalandées et les pistes cyclables
 - Arrêt complet aux feux de circulation.
 - Ralentissement ou arrêt complet et prudence maximale aux panneaux d'arrêts.
- ♦ Il présente les nouveaux participants aux membres du peloton et facilite leur intégration en leur accordant une attention particulière.
- ♦ Il s'assure que les pelotons quittent séparément à partir du point de départ.
- ♦ Il s'assure de faire signer la déclaration de renonciation aux participants qui ne sont pas membres du Club.

DURANT LA RANDONNEE

- ♦ **IL S'ASSURE EN TOUT TEMPS QU'AUCUN CYCLISTE N'EST LARGUÉ, ABANDONNÉ OU LAISSÉ SEUL PAR LE GROUPE.**
- ♦ Il fait arrêter le groupe en cas de problème d'un membre (mécanique, crevaison, accident, fatigue, malaise, etc.) et s'assure qu'on lui porte assistance.
- ♦ Il s'assure du respect des consignes de groupe et des règles de sécurité.
- ♦ Au besoin, il arrête le peloton pour signaler tout manquement *grave* aux consignes du Club et aux règles de sécurité et invite ceux qui sont en défaut à les respecter.
- ♦ Il s'assure de faire effectuer les relais, en tenant compte des conditions de route et de la capacité de chaque membre de son groupe.

- ♦ Il s'assure que celui qui tire le peloton s'acquitte de sa tâche de maintenir constante la vitesse du groupe et de signaler d'avance les hasards de la route (obstacles, poteaux, trous, cyclistes, etc.) et les changements de direction.
- ♦ Après tout arrêt, avant de repartir, il fait le décompte du nombre de participants.
- ♦ Il rapporte sans tarder les manquements graves au comportement et à l'éthique à un membre du conseil d'administration.

CODE DESCRIPTIF DES SIGNES INDIQUANT UN DANGER POTENTIEL

Auto devant	On prononce à voix haute : «Car Up !»
Auto derrière	On prononce à voix haute : «Car Back !»
Indiquer trou, crevasse, couvercle de métal (mouillé ou présentant des fentes), poteau, roche	On pointe l'obstacle du doigt et on avertit verbalement ("trou !", "crevasse !", "poteau!", "roche!")
N.B. : Un trou, une crevasse ou un couvercle de métal doivent être indiqués s'il présente une dénivellation positive ou négative assez importante pour causer une chute. Il faut user de son GBS «gros bon sens». Dans le doute, il est préférable d'indiquer l'obstacle.	
Indiquer une crevasse longue	On pointe l'obstacle du doigt en faisant dans le sens de la route un geste de la main d'en avant en arrière.
Indiquer du gravier, du sable ou de la terre	On pointe l'endroit avec la main ouverte à plat.
Indiquer un relais	Un doigt pointé vers le ciel en faisant une rotation de la main en prononçant à voix haute : «Relais!»
Indiquer un arrêt (STOP, feu rouge ou urgence)	Main ouverte vers le bas en prononçant à voix haute : «STOP!».
Indiquer un virage	Indiquer le sens du virage de la main.
Indiquer un dos d'âne	Faire un mouvement concave de la main imitant le dos d'âne.
Indiquer une traverse de chemin de fer	Une main derrière le dos, faire un mouvement de gauche à droite.
Indiquer un obstacle sur la droite de la route (auto, cycliste, piéton, poteau, porte d'auto)	Faire un mouvement de la main à l'arrière du dos indiquant de se tasser à gauche.

Le Club Cycliste LES BICYCOLOGUES publie *LE MANUEL DU BICYCOLOGUE*, un document technique d'une trentaine de pages disponible sur notre site Internet, qui explique les règles élémentaires de sécurité passive et active du vélo cycloportif et de façon détaillée, schémas à l'appui, la pratique sécuritaire du sillonnage cycloportif ainsi que les manœuvres de relais en peloton.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la réunion du Conseil d'administration du 12 janvier 2010, les personnes suivantes ont été élues aux divers postes du conseil d'administration.

Richard Dupuis	Président	(450) 671-4279	r.dupuis@sympatico.ca
Larry Yanakis	Vice-président et Trésorier	(514) 990-5678	lyanakis1@hotmail.com
Jean-René Laroche	Secrétaire	(450) 923-8090	jeanrlaroche@sympatico.ca
François Bienvenue	Sorties régulières (Sages)	(450) 671-0586	francois.bienvenue@videotron.ca
André Primeau	Sécurité et formation	(450) 676-1779	primeau.andre@yahoo.ca
Mario Giroux	Accueil aux membres	(450) 466-0462	mariogiroux2@videotron.ca
Sergio d'Ulisse	Sorties régulières, leaders de sorties	(450) 676-1045	sd'ulisse@hasbrocan.com
Sylvie Provost	Activités spéciales	(514) 717-4411	sylvieprovost@acieragf.com
Luc Marcil	Services aux membres	(450) 638-0202	lucmarcil@videotron.ca
Yves Trépanier	Communications et liste des membres	(450) 466-4134 (514) 409-4134	hubcaptain@videotron.ca
Savoie Sharpe	Edition du bulletin	(450) 656-3886	msharpe@sympatico.ca

Pour toute question concernant le Club, contacter André Primeau au (514) 926-0430 au primeau.andre@yahoo.ca. Pour plus d'information : www.bicycologues.com

ESPACE RÉSERVÉ AU CLUB	
No. de membre :	
Comptant <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/>
Date :	Par :

CLUB CYCLISTE LES BICYCOLOGUES BULLETIN ANNUEL 2010

Rédaction et conception: Savoie Sharpe
Révision : Yves Trépanier et André Primeau
Commentaires et questions : bicycologues@yahoo.ca

Liste des commanditaires- participants à la campagne de sécurité

Association
des parents
de l'école

Association
TECNICA

FQSC

AGTR
40
AN

Les Clubs cyclistes de:

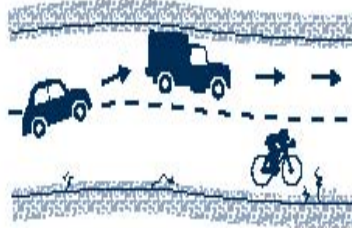
Aïma : Proco d'Aïma
Amos : Club cycliste d'Amos
Basses-Laurentides : Club cycliste Vélopassion
Beaconsfield : Club cycliste Beaconsfield
Brossard : Les Bicyclologues
Chambly : Club Cyclo Sprint
Contrecoeur : Les Dynamiks
Drummondville : Les Cyclophilés
Gatineau : Club Vélo plaisirs
Gatineau : C.C. Les Rouleurs de l'Outaouais
Granby : Les Cyclones
Laprairie : Lapraicyclic
Laval : Vélo-détente
Laval : Club cycliste Espoirs de Laval
Longueuil : Vélo-Club Longueuil
Longueuil : Vélo 2000 Montérégie
Québec : Club cycliste Sport-en-Tête
Québec : Cyclorizon club cycliste
Québec : Les sentinelles de la Route
Repentigny : Véloodyssée
Saguenay : Acidose Lactique
Saint-Bruno : Les Coeurs Vaillants
Saint-Bruno : Volkswagen-Trek
Saint-Hyacinthe : Vélo-Club Saint-Hyacinthe
Sainte-Julie : Club Kilo-Mètres enr.
Sainte-Julie : Les Vélomanes
Sherbrooke : Club Cycliste de Sherbrooke (CCS)
Trois-Rivières : Club de vélo Cyclotour
Vaudreuil-Dorion : Club cycliste Le Suroit

Ce que dit le code de la sécurité routière

Dépassement d'une bicyclette

341. Le conducteur d'un véhicule routier ne peut dépasser une bicyclette à l'intérieur de la même voie de circulation que s'il y a un espace suffisant pour permettre le dépassement sans danger.

1986 c. 91 a 341.



Exception

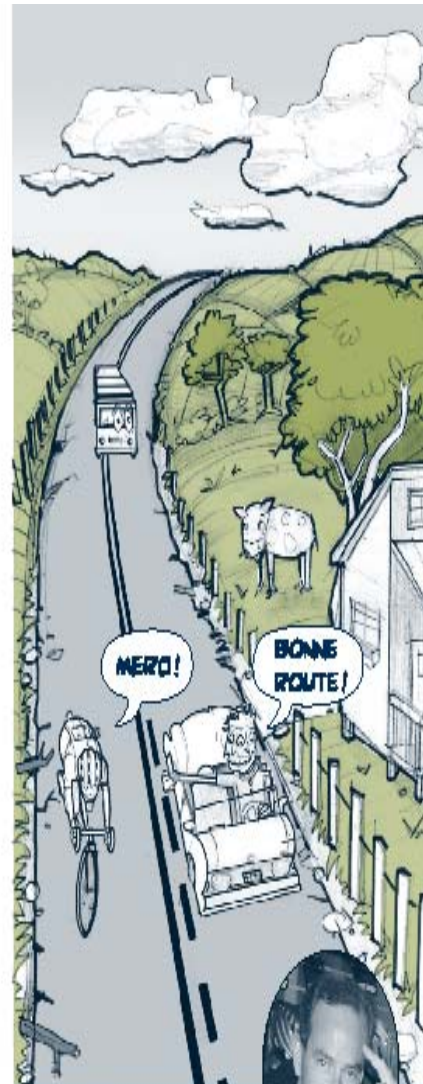
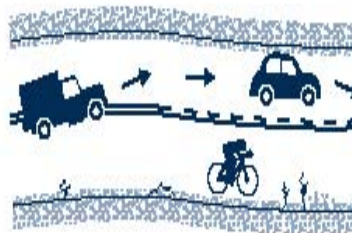
344. Le conducteur d'un véhicule routier peut franchir une ligne visée à l'article 326.1, dans la mesure où cette manoeuvre peut être effectuée sans danger, pour dépasser un tracteur de ferme ou une autre machine agricole, un véhicule routier muni d'un panneau avertisseur de circulation lente, un véhicule à traction animale ou une bicyclette.

1986 c. 91 a 344 1990 c. 83 a 145 2002 c. 29 a 45.

Lignes de démarcation

326.1. Le conducteur d'un véhicule routier ne peut franchir aucune des lignes de démarcation de voie suivantes:

1. une ligne continue simple;
2. une ligne continue double;
3. une ligne double formée d'une ligne discontinue et d'une ligne continue située du côté de la voie où circule le véhicule routier.



Pour ma sécurité,
dépassez-moi par l'autre voie,
c'est permis!



Les engagements du cycliste

1. J'observe les articles du Code de la sécurité routière.
2. Je suis courtois envers les automobilistes et les camionneurs, avec lesquels je partage la route.
3. Je ne circule jamais à vélo sur les autoroutes, ou autres voies défendues aux cyclistes.
4. Je roule à l'extrême droite de la chaussée dans le même sens que les véhicules à moteur.

Les engagements du conducteur

1. J'observe les articles du Code de la sécurité routière.
2. Je suis courtois envers les cyclistes, avec lesquels je partage la route.
3. Je rencontre ou je passe les cyclistes avec prudence, parce que je suis conscient qu'un contact auto-vélo, ça peut tuer.
4. Lors du dépassement d'un cycliste, je m'en éloigne en